



tablier de baignoire de salle de bain

Par **gomez19**, le **20/01/2013** à **14:33**

bonjours suite a un degat des eau dans la salle de bain l entreprise envoyer par le bailleur a changer le plancher .pour cela il a fallu demonter la baignoire.en se faisant il ont casser la faience d origine du tablier de la baignoire .

a la demande du bailleur l entreprise a installer un tablier en bois peint de couleur blanche mat et laisse entrevoir une fente de 2 centimetres tout le long de la baignoire entre le tablier en bois et le sol.

le bailleur ne veux pas me remettre de la faience comme cela etait avant les travaux et je me retrouve avec une baignoire pas tres esthetique.

pour finir la trappe de visite pour acceder au shifon n existe plut.

quel sont mes recours et droits pour que le bailleur remette la baignoire dans les conditions d origine .

merci beaucoup pour vos reponses.